



Les Échos de Montardon

N°30
nov. 2016

Mairie de Montardon • 29, route de la Mairie • 64121 MONTARDON • 05 59 33 22 63 • contact@montardon.org • www.montardon.org



Téléthon: Les bénévoles de la commune se mobilisent

Retrouvez tous les détails du programme des 2 et 3 décembre. [P.2/3](#)

MARCHÉ DE NOËL



Des emplettes en toute convivialité au marché de Noël du vendredi 9 décembre [P.8](#)

PLU



Le PLU devant le tribunal: Madame le maire s'explique [P.5](#)

CCLB



Jean-Pierre Mimiague candidat à la présidence de la nouvelle intercommunalité [P.11](#)



30 heures de plus pour vaincre la maladie

À Montardon, le Téléthon 2016, programmé les 2 et 3 décembre, sera animé grâce aux bénévoles des associations du village.

Les organisateurs de ces journées de bienfaisances sont Sylvia Pizel, adjointe au maire, et Frédéric Gommy, conseiller délégué. Ils seront les coordinateurs du territoire pour les trois villages: Montardon,

Serres Castet, et Navailles Angos. « Nous partirons sur le thème "Noël, le rêve devient réalité". Le défi lancé aux associations est la confection d'un bonhomme de neige ou d'un sapin, qui agrémentera l'espace public du-

rant toute la période de Noël » précise Sylvia Pizel. Montardon sera porteur du contrat pour le territoire. Le repas de clôture se déroulera donc le samedi 3 décembre au soir, dans la salle polyvalente du village.



FIL ROUGE : le sapin du Téléthon - tout au long des deux jours, venez déposer vos bouteilles plastiques pour confectionner un sapin de Noël original.



Décoration de la salle par l'école Maternelle et le centre de loisirs « Les marches du Béarn ». Participation des associations de Montardon sur les 30 heures du Téléthon.

Chaque association aura préparé un « Bonhomme de Neige », venez les découvrir.



Une tombola sera organisée par les commerçants du centre du village au profit du Téléthon. Un panier garni est à gagner.





Le programme du Téléthon

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

🕒 **16h15** : Lancement du 30^{ème} Téléthon, lâché de ballons par les enfants des TAP (CLSH « Les marches du Béarn »)

🕒 **à partir de 17h** : Collecte de dons – point dons dans la salle

🕒 **17h-20h** : 10 ans de téléthon en photo

🕒 **18h** : Préparation de la garbure et des crêpes

🕒 **17h30-18h30** : Initiation danse classique pour les 8-12 ans (Mawela Danses)

🕒 **19h-20h** : Initiation danse classique pour les ados et adultes (Mawela Danses)

🕒 **19h30** : Répétitions / concerts de l'orchestre d'harmonie et autres formations de l'École de Musique

Participation libre

🕒 **19h30-22h00** : Buvette et restauration sur place

Début de soirée « Salsa dans tous ses états » - salle polyvalente

🕒 **20h00** : Initiation Salsa

🕒 **20h30** : Spectacle Danses du Monde

🕒 **21h30** : Initiation Semba : découverte et premiers pas dans le monde du Semba

🕒 **22h00** : Initiation Bachata

Soirée « Salsa jusqu'au bout de la nuit »

🕒 **à partir de 22h30** : Soirée « Muy Caliente » : 2 salles, 2 ambiances : Salsa et Afro Caraïbe, 2 fois plus de danses pour arriver jusqu'au petit matin... soirée proposée par « Sals'n Groove »

4 DJ : Jérôme Bohnz – Elvis Orlando - Jeff Testan – Claude Sarrazin

Entrée : 5 euros adulte

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

🕒 **à partir de 10h** : Collecte de dons – point dons dans la salle

• Vente d'objets, confitures, pommes, kiwi... (Aînés de Montardon)

• Vente de crêpes, gâteaux, merveilles, boissons, chocolat, etc.

• Buvette - Pop Corn (APE)

🕒 **10h-22h** :

• 10 ans du Téléthon en photo

(Didier Rispal)

• Exposition Puzzle - pesée d'un tableau à gagner (M. Bégani)

🕒 **10h-12h** :

• **Rando-trail** : course de 9 et 12 km (Montardon d'Achille)

• **Marche** autour de Montardon (section Randonnée du Foyer)

• **Marche et rando-trail** : participation libre, départ de la salle polyvalente.

• **Judo** : initiation et entraînement collectif (Judo Club de Montardon)

• **Badminton** : venez défier la machine infernale (section Badminton du Foyer)

• Démonstration **vol aéromodélisme** (Pierre Pailhe)

🕒 **10h-17h** : Photomathon : venez vous faire tirer le portrait (club photo de Montardon)

🕒 **10h-11h** : Atelier Sophrologie pour adultes (Chantal Fuertes)

🕒 **10h-17h** :

• Massage « Bien être » (Serge Souby et Odette Esteves)

• Réflexologie plantaire (Marcelle Beaudrey)

8 euros les 20 minutes

🕒 **12h** : Apéritif offert par la mairie et animé par la Banda de Montardon « ça dépend des jours »

🕒 **12h15** : Repas « Garbure »

Garbure - Salade - Fromage - Crêpes
Café - vin : **12 euros pour tous**

🕒 **14h30** : Démo Break (Mawela danses)

🕒 **14h15- 16h** : VTT avec 2 circuits : 15 km (facile) et 28 km (Montardon Accro' Bike)
Enfants moins de 12 ans accompagnés
Participation libre, départ de la salle polyvalente

🕒 **15h** : Démonstration vol aéromodélisme (Pierre Pailhe)

🕒 **15h-17h** : Concours de Belote par équipe (Aînés de Montardon)

Participation : 3 euros par joueur

TROTTINOTHON

Courses de trottinettes décorées pour les 3 - 12 ans

casque obligatoire – participation libre

🕒 **14h45** : course des 9-12 ans

🕒 **15h30** : course des 6-8 ans

🕒 **16h15** : course des 3-5 ans

SPECTACLE POUR ENFANTS 3/8 ANS

🕒 **17h30-18h** : « Noël et Bonhomme de neige », conte original de marionnettes (Virginie Larrere) salle motricité de la maternelle

🕒 **20h00** : Repas de clôture

• Entrée sous forme d'apéritif et ses accompagnements

• Surprise du 30^{ème} Téléthon

• Farandole de desserts

• Vin et café

14 € adultes - 7 € enfants (moins de 12 ans)

Soirée animée par :

• L'orchestre d'harmonie et autres formations de l'École de Musique

• « Vox and Pop » trio électro-acoustique (Sébastien Feugas)

Inscription à remettre à la mairie de Montardon avant le 26 novembre chèque libellé à l'ordre de Foyer Rural de Montardon

Le commerce le plus impacté par les travaux du centre commercial est certainement l'institut "Pause beauté". L'esthéticienne a dû déménager provisoirement dans l'ancien cabinet du docteur, situé derrière le centre commercial, juste à côté du dentiste.

Travaux au Centre commercial: c'est parti

La rénovation du centre commercial a débuté. Le premier coup de pioche a été donné le 12 septembre.



Nouvelles aires de jeux, c'est pour bientôt!

Les enfants du conseil municipal d'enfants avaient exprimé le souhait de positionner une tyrolienne et une balançoire « nid d'oiseaux » dans un nouvel espace jeux lors du premier conseil municipal qui a suivi leur élection.

Deux espaces de jeux dédiés respectivement aux 2 - 5 et 6 - 12 ans, composés de modules en bois naturel de robinier pour une intégration optimale dans le paysage, seront installés dans l'espace vert à côté de l'école. Les travaux ont commencé début novembre.

Les jeunes élus ont été conviés à la première réunion de chantier des futures aires de jeux prévues dans la continuité du projet d'aménagement du bas du village. Cette réunion avait pour but de matérialiser au sol l'implantation des différents jeux. C'est Etienne Tostain, commercial de la société Kompan, retenu lors de l'appel d'offres, qui a dévoilé aux jeunes élus tous les jeux.

Ceux-ci ont été choisis pour leur durabilité, leur qualité environnementale et leur design innovant. Ils permettront aux petits Montardonnais de développer leurs capacités de motricité, d'équilibre et de coordination dans un cadre sécurisé.



Les jeunes élus du CME ont été conviés à la première réunion de chantier.

« Le début des travaux a été difficile car il a fallu démolir tout en sécurisant le toit. Des poutres IPN ont été posées pour suppléer le rôle des murs abattus » précise André Pouban, adjoint au maire en charge des bâtiments communaux. Le mail va être démolit, et de ce fait la boulangerie Galabert et le Bar "Le Comptoir" n'ont plus qu'une seule porte d'entrée-sortie. Cinq mois minimum de travaux seront nécessaires pour que Montardon propose à ses habitants une brasserie, un traiteur, un petit marché et un distributeur automatique de billet !

Dynamisme, convivialité et services

Au-delà des données financières (Cf. édition de septembre 2016 du bulletin municipal), il s'agit maintenant de respecter le calendrier pour une livraison fin du premier trimestre 2017. Après une première étape qui consistait à ouvrir le bâtiment, les entreprises travaillent à la réalisation de nouveaux réseaux et de nouvelles implantations pour accueillir les futurs exploi-

tants. Les avis de ceux-ci ont été pris pour s'assurer des agencements de chacun.

Cette volonté communale, pour répondre à l'attente de ses administrés et approuvée unanimement par l'ensemble des élus vise à apporter dynamisme, convivialité et services dans notre village.

L'important travail que nécessite ce projet est le prix à payer même si sur le plan financier une recette viendra apporter sa contribution au travers des locations, sur les années à venir. Il trouvera son juste retour dans la satisfaction des usagers.

Pour ce qui est des aménagements extérieurs qui se doivent d'être en harmonie et dans la continuité de la place déjà réalisée pour le plaisir des montardonnaises et montardonnais et de nos visiteurs, la réflexion est en cours. Ce nouveau projet est actuellement phasé en plusieurs étapes afin de répartir les investissements. Il a pour objet la poursuite de l'aménagement et l'embellissement de notre commune.

Montardon lutte contre la pollution lumineuse

La commission "voiries bâtiments" présidée par André Pouban a, cette année encore, dû œuvrer pour que les routes et les trottoirs de la commune restent en état.

Les chemins Romas, Tambourré, Mesplède, Lascaribettes et Sers ont été refaits. Certains en enrobé ou en tri-couche et d'autres simplement réparés. Les trottoirs des lotissements Lacoste, Pépinière, Peyrouset, Jentieu, Isabe et Bocage seront aménagés en fin d'année et courant 2017. Rappelons que l'enveloppe consacrée aux voiries s'élève cette année à 120 000 €. Pour s'intégrer davantage dans le paysage, le revêtement de la place du parvis au monument aux morts va être rénové en béton désactivé (Prix: 5200 €). Coté éclairage, l'arrêt de bus situé au chemin Passades sera bientôt équipé d'un lampadaire avec ampoule basse consommation.

Les ampoules au mercure seront bientôt remplacées.

« Une étude est en cours sur l'ensemble de l'éclairage public afin de remplacer les ampoules au mercure. Nous ne changerons pas uniquement les ampoules mais aussi les lanternes qui sont devenues obsolètes et énergivores. Nous allons aussi lutter contre la pollution lumineuse. Les lampadaires type "bulle blanche" seront remplacés sur les trois prochaines années » précise André Pouban. Outre la réduction du coût de changement des luminaires, la municipalité bénéficiera, avec l'installation de lampes à économie d'énergie, d'une diminution de la consom-



L'arrêt de bus situé au chemin Passades sera bientôt équipé d'un lampadaire avec ampoule basse consommation.

mation énergétique d'environ 50 % et également d'une baisse des opérations de maintenance. Le programme de remplacement des points lumineux est suivi par Thierry Gadou et Frédéric Gommy.

Plan Local d'Urbanisme, une page se tourne

Pour rappel, le Plan local d'urbanisme de la commune approuvé à la majorité par le conseil municipal en date du 7 novembre 2013 après enquête publique, a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif par l'Association des citoyens de Montardon créée en juillet 2012.

En date du 7 mars 2014 l'Association des citoyens de Montardon avait demandé au Juge des Référé d'ordonner la suspension immédiate de l'exécution de ce plan local d'urbanisme avant tout jugement sur le fond du dossier. Cette demande avait été rejetée et assortie d'une amende de 1000 euros à payer par l'association.

Le 2 novembre 2016, trois ans après le

dépôt du recours, le tribunal administratif de Pau a rendu son jugement sur la requête qui visait à faire annuler le document de Plan Local d'Urbanisme.

Ces conclusions sont claires : à l'exception de la remise en cause d'une mesure mineure n'ayant aucune incidence sur la mise en œuvre de ce document de notre commune, toutes les demandes de l'association ont été rejetées. Le jugement fait état de la cohérence du document communal qui ne permet pas de remettre en cause les choix établis par la municipalité. Il rappelle le respect strict de la procédure et le cadre légal et réglementaire dans lequel nous avons travaillé. Il souligne qu'il n'y a pas d'erreur manifeste d'appréciation dans

les choix d'aménagement qui ont été faits par l'équipe municipale. Enfin, il signale que la concertation avec le public a bien été faite conformément à ce qui est demandé pour établir un Plan Local d'Urbanisme.

Ce jugement favorable va nous permettre de tourner la page et d'oublier les attitudes détachées de tout intérêt général, qui visaient à déstabiliser les avancées des projets de la commune.

Cette décision est la reconnaissance du travail consciencieux qui a été réalisé par le Conseil Municipal, dans un contexte législatif compliqué à mettre en œuvre. Elle va nous permettre d'assurer plus sereinement le développement maîtrisé de notre commune.

Stop aux incivilités



Le respect de sortir ses poubelles les jours de ramassage, permet de ne pas porter atteinte à la sérénité de votre voisinage.

Sortir les poubelles en dehors des jours de ramassage

Votre bac à poubelle est plein et vous le sortez dans la rue indépendamment du jour ou de l'heure? Le ramassage des poubelles est toujours réglementé par un arrêté émis par la mairie. Cet arrêté fait mention du jour de collecte des déchets, des heures où les personnes peuvent sortir leurs poubelles, ainsi que de celles où les habitants doivent les ramasser. Le respect de cette mesure permet de ne pas porter atteinte à la sérénité de votre voisinage et de sécuriser la circulation en évitant un encombrement des bas-côtés.



De même, l'article R632-1 du Code pénal précise que « le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente » est répréhensible.

Le chien de mes voisins aboie : que faire ?

Le chien de mes voisins aboie en pleine nuit et tout au long de la journée... Que faire ?

Durée, répétition, intensité... Si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit en demandant au propriétaire de faire taire son animal.



Avant d'avertir la gendarmerie, allez discuter avec le propriétaire. Un chien aboie généralement lorsque son maître n'est pas là, et votre voisin n'est peut-être pas conscient de la gêne que provoque son animal.

Dans un second temps, ou devant un refus de discussion, vous pouvez adresser un courrier au propriétaire du chien concerné, afin de lui rappeler la législation en vigueur.

Si rien ne change, faire constater l'infraction.

Les officiers de police judiciaire sont habilités à constater ce type d'infraction. Contactez votre mairie, ils se déplaceront pour apprécier sur place le bruit. Le propriétaire du chien perturbateur pourra se voir condamner : d'une amende de 450 € à la confiscation de l'animal.

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune (ramassage le lundi des poubelles marrons). Vous pouvez également en faire un compost individuel. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Un animal errant, dangereux, blessé ou mort sur la route ?

Prévenez la mairie qui fera intervenir une société qui assiste les collectivités dans la gestion des problématiques animales en zone habitée.



Un rappel sur les nuisances sonores

Respecter les horaires concernant les travaux et le bricolage. Les

activités de bricolage (tonte, travaux produisant des nuisances sonores...) sont régies par le règlement sanitaire départemental des Pyrénées Atlantiques.

Les travaux et bricolage effectués par des particuliers sont autorisés aux heures et aux jours suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Une balade sur les volcans d'Auvergne

Les 80 élèves des classes de Michel Spandre (CE2/CM1), de Sylvie Nicolas (CM1/CM2) et de Nicolas Bégué (CM2) sont partis du 10 au 14 octobre en Auvergne pour visiter cette région volcanique, riche en histoire.



À Montardon, les élèves ont encore la chance de voyager.

La première halte s'est faite à Toulouse, dans les ateliers d'assemblage du fameux AIRBUS A380. Impressionnant! Ensuite direction le Centre de Vacances du château de Theix, situé à 15 km au sud ouest de Clermont Ferrant, dans un parc de 23 hectares de bois, de prairies et d'étangs, où le groupe a pris ses quartiers.

Le programme de la semaine était bien chargé. La visite du volcan de Lemptégy, un volcan à ciel ouvert qui raconte l'histoire géologique du Puy de Lemptégy, témoin

des éruptions passées de la Chaîne des Puys, a été très appréciée. Une randonnée de 5km a mené les enfants jusqu'au puy du Pariou. L'événement majeur pour les enfants était incontestablement la visite de "Vulcania", parc à thème ludique et parc d'attractions, qui permet de mieux comprendre le fonctionnement des volcans et de la planète. Ce voyage culturel a également permis aux enfants d'assister à une conférence relatant l'histoire de la bataille de Gergovie, bataille qui a vu les troupes de Jules César subir un cuisant

échec face aux troupes de Vercingétorix en 52 avant J.-C. La dernière visite s'est faite à l'usine d'embouteillage de Volvic, eau naturelle à boire sans modération! Ce voyage va maintenant servir de support pédagogique tout au long de l'année.

Montardon a toujours été réputé pour ses voyages scolaires. Certes il y a une grosse histoire avant, notamment avec les regrettés anciens directeurs, René Jaureguy et Henri Bahurlet, mais il fallait encore trouver des enseignants courageux et volontaires capables de reprendre le flambeau. À noter que pour ce voyage, le directeur Eric Cazenave a remplacé, au pied levé, Michel Spandre qui n'a pu participer à cette sortie pour raison familiale.

« Les enfants ont été irréprochables dans leur comportement. Les chambres étaient très bien tenues et ce serait bien qu'ils en fassent autant à la maison » souligne Nicolas Bégué, l'enseignant du CM2 qui précise également que ce voyage a été organisé en collaboration avec l'association "Pasea", présidée par Serge Cedet, qui faisait partie des accompagnateurs.

Les préinscriptions à l'école maternelle sont ouvertes

Les préinscriptions à l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2017/2018, concernant les enfants nés en 2014, peuvent se faire dès maintenant en mairie.

Le RIE plébiscité par les enfants de l'école

C'est sur une initiative de la commission scolaire, dirigée par Sylvia Pizel, adjointe au maire, que les six jeunes élus du Conseil Municipal Enfants (CME) sont venus visiter le Restaurant Inter-Entreprise Sodexo. Il faut savoir que les repas servis à la cantine de Montardon, font partie des 700 repas exportés par le RIE de Serres Castet. Dans cette démarche, Sylvia Pizel voulait faire comprendre aux petits, que « la Sodexo ce n'est pas que de la conserve », et montrer que les aliments sont cuisinés sur place. Vendredi 23 septembre, Thierry Fargeot, gérant du RIE, a offert une visite guidée de l'établissement aux enfants qui ont pris un tas de notes. « Moi, je ne pensais pas que les pâtisseries étaient fabriquées sur place » souligne le jeune Aurélien qui comme l'ensemble du CME, a terminé son repas par une interview du gérant. Il faut dire que derrière cette visite se cachait un travail pédagogique. Un article est paru dans le journal d'information de l'école, le "Zoom".



Des emplettes en toute convivialité

Le marché de Noël de Montardon se tiendra, le vendredi 9 décembre, de 16h à 20h, sur la place du village.



Dès la sortie de l'école les enfants pourront faire une balade en calèche avec le Père Noël.

Ce sera l'occasion de venir faire des emplettes pour les fêtes de fin d'année. De nombreux producteurs et artisans locaux seront présents. Le marché s'installera autour d'un grand sapin illuminé et sera animé par la Maison de la Musique Intercommunale. Deux lutins, particulièrement espiègles, proposeront également des animations chez les commerçants. Le centre de loisirs proposera de maquiller les enfants. Dès la sortie de l'école, une balade en calèche avec le Père Noël sera offerte aux plus petits par la municipalité et les commerçants. À partir de 19h, un apéritif sera offert par les élus. Vous pourrez également déposer vos "vieux" jouets sous le grand sapin pour la Croix Rouge.

Montardon sait faire la fête

Un retour en images.

Montardon était en fête les vendredi 23 samedi 24 et dimanche 25 septembre. 319 personnes sont venues participer à La Montardonnaise, un trail qui prend une ampleur exceptionnelle. Au total plus de 500 sportifs sont passés par la place du village. Et que dire de la bodega du samedi soir organisée par la pelote qui a connu un franc succès ?



• **Le samedi** était réservé aux sportifs. 56 équipes ont participé au concours de boules. Dans le même temps, plus de 40 vététistes ont sillonné les chemins du territoire. Cette épreuve était organisée par l'Association "Accro'Bike". En fin d'après midi, le Trail "La Montardonnaise" organisé par "Montardon d'Achille" fut un énorme succès avec 319 coureurs (photo) et marcheurs. Une trentaine d'enfants a participé à une course spécialement créée pour eux.



• **Le soir**, la bodega de la pelote a connu un succès grâce aux coureurs avec 416 festayres au repas. Il faut reconnaître que l'entrecôte cuisinée par les pelotaris (Photo) était attendue. Si le bal n'a pas connu le succès escompté, aucun incident n'a été à déplorer.



• **Dimanche midi**, sous une pluie battante, à l'issue de la messe et du dépôt de gerbe au monument aux morts par les jeunes du comité des fêtes, l'apéritif était offert et servi par la municipalité aux administrés (photo) animé par le groupe de musique actuelle de l'école de musique. De nombreux élus locaux et départementaux, ainsi que la sénatrice Frédérique Espagnac, avaient répondu à l'invitation. Les fêtes se sont terminées par un sympathique thé dansant, animé par le groupe "Trio Chics".



• **Vendredi soir**, à l'heure de l'apéritif, Quentin Carpentier, président du comité des fêtes, a reçu les clefs du village des mains de madame le maire Anne Marie Fourcade. 250 personnes (photo) ont assisté au repas entièrement préparé et cuisiné par les jeunes du comité. Une excellente ambiance pour ce repas qui avait pour thème "les années 70". Il faut dire que l'animation proposée par le Podium "Urgences" était au top!

Les « deuches » se sont invitées au bourret et châtaignes

C'est une belle surprise qu'attendaient les 130 personnes qui participaient à la traditionnelle soirée "bourret et châtaignes" organisée samedi 22 octobre dans la salle polyvalente de la commune par "Los Esvagats". Dix-sept 2cv, appartenant à l'association "Les 2cv du Béarn" étaient stationnées entre la salle polyvalente et l'école, une jolie entrée en matière avant de savourer les châtaignes grillées et le bourret tout en écoutant, jusqu'à 22 heures, "Jazz New-Orléans", un groupe composé de 8 musiciens, pour la plupart Palois. Une excellente soirée !



Los Esvagats et le groupe "Jazz New-Orléans" ont fait passer une excellente soirée aux Montardonnais.



Les grands vainqueurs de l'an passé

Le Loto des enfants

L'Association des Parents d'Élèves de Montardon organise son loto annuel samedi 21 janvier à 20h dans la salle polyvalente de Montardon. Ouverture des portes à 19h30, première partie à 20h.

Une exposition-vente pour aider les enfants du monde

Pour la huitième année consécutive, l'association "Les Amis des Enfants du Monde" (AME) exposera à Montardon des objets artisanaux venus de différents pays en voie de développement. Du jeudi 1^{er} novembre au dimanche 4 décembre, de 11h à 19h dans la salle des Aînés (rond point du centre bourg).



Maité Durant (à droite) et son équipe exposeront du 1^{er} au 4 décembre.

Faites la fête le 31 décembre



Le Réveillon de la S^t Sylvestre organisé par "Los Esvagats" de Montardon se déroulera à la salle polyvalente à partir de 20h. Pour les réservations, contactez le 06 75 03 88 20 ou le 06 84 07 69 12 avant le 25 novembre. Cette soirée sera animée par Patricia Armory, un style dynamique alliant le spectacle vivant (Chant, clavier, trompette) à un répertoire dansant (programme informatique). Aucune rigidité de programmation, différents styles de musique seront abordés.

Les Tarifs : 70 € par personne (vins et champagne compris) et 35 € enfant moins de 13 ans. Dans la limite des places disponibles. Traiteur : Gaëtana et Frédéric Echeverria.



LISTE D'OPPOSITION « MONTARDON POUR TOUS »

Équité - Clarté - Concertation - Communication

CENTRE COMMERCIAL

Sur le dernier bulletin municipal la majorité municipale vous informe que le montant des investissements s'élèvera à 308 646,55 € pour la municipalité et 215 848,40 € pour les 6 copropriétaires.

En réalité la commune va investir 308 646,55 € + 64% de 215 848,40 € soit 446 750 € auxquels il faut rajouter les honoraires de l'architecte et des bureaux de contrôle (environ 40 000 €).

Sans oublier les 300 à 400 000 € qui seront nécessaires pour les aménagements extérieurs.

La facture des travaux du centre commercial s'élèvera donc à près de 800 000 € pour la commune de Montardon.

L'URBANISATION

Dans les bulletins n°27 et 28 nous présentions l'évolution de l'urbanisation sur la commune en précisant que la construction de 15 à 17 logements par an semblait permettre un développement harmonieux de la commune.

Aujourd'hui, la majorité municipale prépare de gros projets visant à laisser construire une centaine de logements sur les 3 à 4 prochaines années. Nous pensons que ces décisions ne sont pas opportunes puisque le PLUI qui sera mis en pratique à partir de 2020 ne prévoit que 17 logements par an.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations.

LISTE DE LA MAJORITÉ « CONTINUONS ENSEMBLE POUR MONTARDON »

UN DOCUMENT D'URBANISME JUGÉ PERTINENT

En 2013, une association nous a intenté un procès au tribunal administratif en nous reprochant d'avoir enlevé trop de terrains constructibles au Plan Local d'Urbanisme adopté en 2013. Dans ce contexte, l'opposition a eu une attitude pour le moins ambiguë. Il est donc cocasse que cette même opposition se montre aujourd'hui défavorable à la réalisation de projets d'urbanisme qu'elle souhaitait hier.

Notre document d'urbanisme nous permet d'avoir des projets d'urbanisme plus structurés et moins impactants financièrement pour la commune. Sa critique constante par l'opposition trouve ses limites dans le délibéré à l'issue de l'audience du 11 octobre 2016 du Tribunal Administratif (communiqué le 2 novembre) qui souligne objectivement la pertinence des choix de développement du territoire et la nécessité de sa mise en place.

Cependant, il faut rappeler que la mise en œuvre du PLU et donc la réalisation des projets de constructions est liée à la volonté des propriétaires de vendre du foncier. Ces projets sont bien portés par des propriétaires privés, libres de vendre ou non leurs terrains.

La commune doit veiller uniquement à assurer la cohérence des projets. Ces élus d'opposition le savent bien puisqu'eux-mêmes participent aux commissions du Conseil Municipal. Ils ne peuvent donc faire croire n'importe quoi.

Et à bien calculer : 17 logements fois 6 ans cela fait bien une centaine de logements.

Jean-Pierre Mimiague candidat à la présidence de la future Communauté de Communes

Jeudi 29 septembre, près de 300 chefs d'entreprises du territoire ont répondu présent à l'invitation de la Communauté des Communes des Luys en Béarn (CCLB). Cette réception, qui se déroule tous les deux ans, permet aux chefs d'entreprises du territoire et aux élus de mieux se connaître. C'était aussi l'occasion pour la collectivité de communiquer.



Jean-Pierre Mimiague (au micro) constate que les collectivités payent les erreurs passées faites par l'État.

qui accueillent environ 1 000 entreprises représentant 7 000 emplois: 60 % dans des activités de commerce, transport, logistique ou services, 17 % dans le bâtiment et dans les TP, 15 % dans l'industrie (notamment l'aéronautique). À noter que l'aéronautique génère 25 % des emplois et que durant ces 25 dernières années, le nombre d'emplois a été multiplié par 2.5 sur ces zones d'activités. Et ce n'est pas fini, deux nouvelles zones sont en développement sur Sauvagnon et Serres Castet respectivement de 20 et 10 ha.

« Nous payons des erreurs passées de l'État qui essaie de se renflouer sur notre dos ».

22 communes pour 17 000 habitants depuis la fusion entre la Communauté du Luy de Béarn et celle de Thèze au 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes va de nouveau fusionner le 1^{er} janvier 2017 avec les Communautés de Communes d'Arzacq et de Garlin. À noter que Caubios Loos et Momas intègrent également la nouvelle CCLB. « Nous allons à ce moment-là passer à 66 communes représentant 28 000 habitants » précise Jean Pierre Mimiague, l'actuel président. Cette nouvelle collectivité s'étendra jusqu'aux

frontières des Hautes Pyrénées, du Gers et des Landes, et aura pour siège Serres Castet. « Je serai candidat à la présidence » de cette nouvelle Communauté de Communes, a déclaré Jean-Pierre Mimiague. 92 délégués désignés par les 66 communes éliront le nouveau président et les nouveaux Vice-présidents en janvier 2017. Le siège de la maison du Luy, à Serres Castet, va naturellement connaître des agrandissements, les travaux sont en cours pour accueillir une dizaine de personnes. Le territoire actuel comprend 200 ha de zones d'activités

Jean Pierre Mimiague a terminé avec un discours plus politique.

« Sur l'ensemble d'un mandat de 6 ans, nous consacrons 50 % de notre budget d'investissement au développement économique, soit 2 millions par an en moyenne. Non seulement nous ne percevons plus de dotation de fonctionnement de l'État, mais depuis cette année, l'État effectue un prélèvement à son profit, sur nos propres ressources fiscales avant même que l'on ne les perçoive! Nous payons des erreurs passées de l'État qui essaie de se renflouer sur notre dos ».

➤ 2 ET 3 DÉCEMBRE 30^{ÈME} TÉLÉTHON

🚩 Salle polyvalente
🕒 Voir programme

TÉLÉTHON




➤ 5 DÉCEMBRE CÉRÉMONIE CANTONALE

Anciens combattants
🚩 Église
🕒 10h45

➤ 9 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Municipalité
🚩 Place de Montardon
🕒 16h-20h



➤ 10 DÉCEMBRE JOURNÉE COMMUNIKATHON AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Clé des mots
🚩 Maison des associations
🕒 9h-16h

➤ 18 DÉCEMBRE CONCERT AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Chorale des Luy en Béarn – Chorale
paroissiale
🚩 Maison de la musique
🕒 17h



➤ 31 DÉCEMBRE RÉVEILLON

Los Esvagats
🚩 Salle polyvalente
🕒 20h30



➤ 5 JANVIER CÉRÉMONIE DES VŒUX POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LES ASSOCIATIONS

Municipalité
🚩 Salle de réception
🕒 19h



➤ 7 JANVIER SPECTACLE CABARET AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Art muse et vous
🚩 Salle polyvalente
🕒 20h



➤ 15 JANVIER REPAS DES AÎNÉS

Municipalité
🚩 Salle polyvalente
🕒 12h



➤ 21 JANVIER LOTO

Association des
Parents d'Élèves
🚩 Salle
polyvalente
🕒 20h



➤ 5 FÉVRIER TOURNOI INTERCLUBS LOISIRS

Section Badminton
du Foyer Rural de
Montardon
🚩 Salle Polyvalente
🕒 9h-18h



➤ 11 MARS CARNAVAL

Association des Parents d'Élèves
🚩 Salle polyvalente
🕒 à partir de 15h

